

**DECISION N° 011-2024**

**Portant validation du devis d'aménagement du terrain de football Robert Bataille à la SARL TSE**

Madame le Maire de la Ville de Bernay,

Vu les articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;  
Vu la délibération n°12-2020 du Conseil Municipal en date du 4 juillet 2020, portant délégation du conseil municipal au Maire ;  
Vu le devis **DE08705** de la SARL TSE concernant l'aménagement du terrain de football du Stade Robert Bataille.

Considérant la nécessité de signer ce devis ;

**DECIDE :**

De valider le devis de la SARL TSE pour les travaux d'aménagement du terrain de football du Stade Robert Bataille d'un montant de **7 605€ HT**.

Marie-Lyne VAGNER